

RESIDENCE LEONI - INFORMATIONS UTILES

NOTRE PHILOSOPHIE

L'autodétermination et l'autonomie des résidents.

NOS SERVICES

Pour les seniors résidant encore à leur domicile :

- « Mittagstisch » (avec animations) : 5 jours/semaine
- Centre d'accueil et de soins de jour : du lundi au vendredi de 8h à 18h accompagné par du personnel qualifié (kiné-, ergothérapeute, logopède, éducateur ainsi qu'infirmier et aide-soignant en cas de besoin). Organisation de sorties, excursions et activités diverses. Maximum 10 personnes par jour
- Court-séjour : max. 90 jours/an. 3 places disponibles à réserver à l'avance.

Pour un hébergement à durée indéterminée :

- **15 Résidences-services en cogestion des locataires** comprenant
 - 1 ou 2 chambres à coucher
 - Des locaux communautaires (séjour, buanderie etc.)
 - Une entrée et un parking privatifs
 - Un système d'appel-infirmier vers la maison de repos en cas d'urgence
 - Loyer mensuel (en 2020) :
 - Appartement avec 1 chambre à coucher : 1.010 €
 - Appartement avec 2 chambres à coucher : 1.210 €

Le loyer comprend toutes les énergies, la télédistribution, le raccordement téléphonique et internet, l'évacuation des déchets, les assurances.
- **60 chambres individuelles en maison de repos et de soins** (pour les couples : 2 chambres individuelles communicantes) subdivisées en 6 unités de vie de 15 chambres individuelles chacune avec séjour et petite cuisine par unité. Les repas sont pris dans l'unité de vie
Prix : env. 55,- €/jour (réduction pour les couples).

INSCRIPTIONS

Pour la maison de repos et de soins ET les résidences-services

Dès le 1^{er} octobre 2019, une seule adresse :

KATHLEOS VoG – Katharinenstift – Stiftstraße 9 à 4711 Walhorn

Sur rendez-vous en téléphonant au **087/63 93 93 (en matinée)** ou par écrit via **info@kathleos.be**

Ouverture de l'établissement : 1^{er} octobre 2020

ATTRIBUTION DES PLACES

En résidence-services :

Désignation des futurs locataires **en janvier 2020** avec tirage au sort s'il y a plus de candidats que d'appartements disponibles. Rencontres régulières jusqu'au déménagement

En maison de repos et de soins :

Attribution des places en **juin 2020**

Priorité aux personnes présentant une dépendance physique et/ou psychique. A partir de janvier 2020, collaboration et entretiens individuels avec la « Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben (DSL) » qui constatera la dépendance et établira un plan de soutien.